

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAGY

## SEANCE DU 3 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Tristan GREILLOT, Maire.

Étaient présents Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux :

GREILLOT Tristan, BAUDUIN Jean-Luc, BARON Cindy, BOURGEOIS Nicolas, DESBORDES Nadine, DOMMERGUE Laure, DOREILLE Pascal, DUBREUCQ Florence, FRANCOIS Natacha, MALLET Xavier, MAUVAIS Thomas, SERRADEILL Christine, THIBAUT Florian, TRUSZKOWSKI Alexandre, Damien VOLEREAU.

Absent excusé ayant donné procuration : /

Laure DOMMERGUE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire annonce la démission de Mme Annie TISSIER et installe, conformément à l'article L270 du code électoral, Damien VOLEREAU.

Lecture et approbation du dernier compte-rendu de conseil à l'unanimité.

### **I. CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES, EXTRA-COMMUNALES ET DES COMITES CONSULTATIFS**

M. le Maire précise que suite au renouvellement du conseil municipal il convient de créer des commissions communales, d'installer les commissions extra-communales et de créer des comités consultatifs. Il fait lecture d'un bref exposé sur ces instances en expliquant les règles de proportionnalité qu'il a respectées pour une meilleure représentativité. Il rappelle que l'objectif des commissions sont de réaliser des fiches actions pour présenter des projets au conseil qui n'auront plus qu'à valider ou non le(s) projet(s).

#### ✓ **COMMISSIONS COMMUNALES**

Ces commissions sont régies par l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

##### **Finances :**

Natacha FRANCOIS, Florence DUBREUCQ, Jean-Luc BAUDUIN, Christine SERRADEILL, Thomas MAUVAIS

Pascal DOREILLE, Damien VOLEREAU

##### **Communication :**

Christine SERRADEILL, Laure DOMMERGUE, Florence DUBREUCQ

Cindy BARON

##### **Assainissement :**

Tristan GREILLOT, Jean-Luc BAUDUIN, Alexandre TRUSZKOWSKI, Thomas MAUVAIS

Xavier MALLET

##### **Jeunesse et Sports :**

Thomas MAUVAIS, Nadine DESBORDES, Florian THIBAUT, Laure DOMMERGUE

Pascal DOREILLE

##### **Culture :**

Tristan GREILLOT, Christine SERRADEILL, Nadine DESBORDES, Florence DUBREUCQ

Xavier MALLET

NB : Florence DUBREUCQ précise que les cérémonies rentrent dans cette commission.

**Appel d'Offres** (régie par l'article L 1411-5 du CGCT) :

Titulaires : Tristan GREILLOT, Natacha FRANCOIS, Cindy BARON

Suppléants : Florence DUBREUCQ, Jean-Luc BAUDUIN, Xavier MALLET

✓ **COMITES CONSULTATIFS**

Les comités consultatifs sont régis par l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose de créer les comités composés des membres du conseil municipal suivants :

**Sécurité :**

Jean-Luc BAUDUIN, Alexandre TRUSZKOWSKI, Thomas MAUVAIS, Nicolas BOURGEOIS, Florence DUBREUCQ, Florian THIBAUT

Xavier MALLET, Damien VOLEREAU, Pascal DOREILLE, Cindy BARON

**Environnement/fleurissement :**

Florian THIBAUT, Alexandre TRUSZKOWSKI

Xavier MALLET, Pascal DOREILLE

*Se sont déjà proposés en « Extérieurs » : Antoine NOTTRÉ, Chantal BOURGEOIS, Bruno MARTIN, Philippe DESVIGNES*

**Voirie/Entretien/Bâtiments communaux :**

Jean-Luc BAUDUIN, Alexandre TRUSZKOWSKI, Nicolas BOURGEOIS, Thomas MAUVAIS

Xavier MALLET, Damien VOLEREAU

*Se sont déjà proposés en « Extérieurs » : Olivia QUINCHON, Karine DUPRÉ, Maxime DESPREZ, Philippe PEYROUX, Philippe PRIOT ».*

**Cimetière :**

Florence DUBREUCQ

Pascal DOREILLE, Cindy BARON,

*Se sont déjà proposés en « Extérieurs » : Nahida DHUNNY, Chantal BOURGEOIS, Philippe PRIOT*

✓ **COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES**

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Cette commission est régie par l'article 1650 du Code Général des Impôts. Monsieur le Maire précise qu'elle se réunit une fois par an.

- Collège titulaire : Tristan GREILLOT, Florence DUBREUCQ, Natacha FRANCOIS, Xavier MALLET, Pascal DOREILLE, Maria SOBRAL, Sandra GROSCAUX, Chantal BOURGEOIS, Maxime DESPREZ, Philippe PEYROUX + extérieur à la commune Alain PATRON (Villemaréchal) Emmanuel MATHE (Noisy Rudignon)

Collège suppléant : Cindy BARON, Thomas MAUVAIS, Jean-Luc BAUDUIN, Damien VOLEREAU, Alexandre TRUSZKOWSKI, Yves GERVAIS, Annick ANTOINE, Pascal DELION, Jeanine MARTIN, Dominique DECRESSAT, + extérieur à la commune Jean-Paul BAUDIN (Thoury Ferrottes), Jean-Louis MEGNIN (Dormelles)

**COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES :**

Conseiller Municipal délégué : Pascal DOREILLE

Délégué du tribunal : Maxime DESPREZ (suppléante : Janine MARTIN)

Délégué de l'administration : Chantal BOURGEOIS

## **CCAS :**

- Membres du conseil du municipal : Tristan GREILLOT, Florence DUBREUCQ, Jean-Luc BAUDUIN, Laure DOMMERGUE, Florian THIBAUT

- Personnes extérieures au conseil municipal : Céline FILLIEUX, Chantal BOURGEOIS, Dominique TOURTE, Emilie PARIS, Christine RENARD.

Membre honoraire : Philippe DESVIGNES

Appui Technique : Léa COCHARD.

Cindy BARON souhaite intervenir. Elle souligne que le CCAS est régi par le code de l'action sociale, la parité doit être respectée. Florence DUBREUCQ répond que dans les communes de moins de 1500 habitants la mise en place d'un CCAS est facultative et que donc la parité n'est pas obligatoire.

Cindy BARON précise qu'elle parle de représentation proportionnelle et non de parité.

Xavier MALLET ajoute qu'en réalité Cindy BARON voudrait faire partie du CCAS.

Florence DUBREUCQ répond qu'elle a reçu des candidatures mais pas celle de Cindy BARON. Cindy BARON indique qu'elle ne connaissait pas la procédure. Florence DUBREUCQ pense qu'elle la connaît étant donné qu'elle a l'article du code de l'action sociale.

***Ce point est reporté au prochain conseil.***

## **CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Tristan GREILLOT, Natacha FRANCOIS

Le conseil municipal à l'unanimité après en avoir délibéré valide les commissions communales, extra-communales et comités consultatifs installés.

## **II. DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE ET DU SUPPLÉANT**

M. le Maire indique que le délégué communautaire est d'office le maire et le suppléant est le 1<sup>er</sup> adjoint. Il n'y a pas lieu de délibérer.

Il en profite pour faire un point sur le fonctionnement et les actions de la Communauté de Communes qui semblent opaques. Il s'engage à faire redescendre les informations au maximum auprès des élus car il a constaté lors de son précédent mandat de conseiller que la communication n'était pas optimale.

## **III. ELECTION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

M. le Maire indique que suite au renouvellement du conseil municipal il y a lieu de désigner les délégués dans les organismes extérieurs :

**SIVOM** (Syndicat Interco à Vocations Multiples) : Titulaires Christine SERRADEILL, Nadine DESBORDES, Suppléants Laure DOMMERGUE, Xavier MALLET

**Syndicat Mixte Installation sportives des collèges de Nemours** : Titulaires Nadine DESBORDES, Cindy BARON - Suppléants Thomas MAUVAIS

**SMEP** (Syndicat Mixte Etude et de Programmation Seine & Loing Titulaires : Tristan GREILLOT, Xavier MALLET - Suppléants Natacha FRANCOIS, Damien VOLEREAU

NB : Monsieur le Maire présente l'objet de ce syndicat.

**Syndicat Mixte Prévert** : Titulaires Cindy BARON, Alexandre TRUSZKOWSKI - Suppléants Pascal DOREILLE Jean-Luc BAUDUIN

**SIRMOTOM** Titulaire Tristan GREILLOT - suppléant Damien VOLEREAU

**SIDASS** : Tristan GREILLOT / Jean-Luc BAUDUIN

Xavier MALLET précise que les habitants et lui-même attendent une entière transparence sur le sujet de l'assainissement. Certains élus des communes voisines ont trouvé que la gestion de l'assainissement de Flagy avait été réalisée de manière très cavalière.

**SDESM** : Titulaires Thomas MAUVAIS, Xavier MALLET - Suppléant Tristan GREILLOT, Pascal DOREILLE

**SIDEP** : Titulaires Jean-Louis BAUDUIN, Tristan GREILLOT, Xavier MALLET - Suppléants Thomas MAUVAIS, Florence DUBREUCQ, Cindy BARON

**Syndicat des Écoles du Bocage** : Titulaires : Nadine DESBORDES, Jean-Luc BAUDUIN Suppléants : Natacha FRANCOIS, Tristan GREILLOT

**Syndicat Bassin du Loing Établissement public d'Aménagement et de gestion des eaux** : Titulaire Tristan GREILLOT, Suppléant Florian THIBAUT

**CNAS** : Collège élu : Florence DUBREUCQ, collègue agent Alexandra SOUQUE

**CORRESPONDANT DEFENSE** : Xavier MALLET

**Le conseil municipal à l'unanimité après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la désignation des délégués mentionnés ci-dessus dans les différents organismes extérieurs**

#### **IV. RETROCESSION SUBVENTIONS CC MSL A L'AFR pour le centre de loisirs + Syndicat école du bocage pour la garderie périscolaire**

Monsieur le Maire rappelle que la CCMSL subventionne en partie les centres de loisirs et les garderies périscolaires :

- ✓ 2182,95 € pour l'exercice 2024 du centre de loisirs géré par l'AFR,
- ✓ 699,50 € pour l'exercice 2024 de la garderie périscolaire géré par le syndicat des écoles du bocage, et propose donc de leur rétrocéder ces montants.

Nadine DESBORDES explique que le CC subventionne l'accueil périscolaire à hauteur de 5,67€ par enfant mais cette subvention est versée aux communes et non aux associations.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité des membres, décide de rétrocéder 2182,95 € à l'AFR et 699,50 € au syndicat des écoles du bocage.**

#### **V. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL**

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L512-6 à L512-17, qui autorisent le partage d'agent entre collectivités,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres (9 contre, 6 abstention) :

- Rejettent la convention entre la commune de Flagy et la commune de Vaux-sur-Lunain concernant la mise à disposition de personnel.

Départ de Florian THIBAUT à 20h00. Florence DUBREUCQ précise qu'il faut également s'assurer que tous les équipements fonctionnent.

Natacha FRANCOIS dit qu'il s'agit d'une opération blanche et que la commune n'y gagne rien. Xavier MALLET ajoute qu'il faut renégocier la convention de mise à disposition.

## **VI. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire présente le « formulaire dispositif personne menacée » proposé par les gendarmes aux élus.

Monsieur le Maire fait un point sur le dossier « rénovation thermique de l'école ». Un rendez-vous a eu lieu avec le conseiller aux décideurs locaux suite au courriel de la banque des territoires qui sollicite une prospective dans le cadre de l'étude de notre demande d'emprunt.

Monsieur le Maire et Jean-Luc BAUDUIN ont rencontré l'architecte afin de revoir le projet en réduisant les dépenses non essentielles.

Le système de ventilation de l'air n'est pas indispensable.

Alexandre TRUSZKOSWIKI interpelle l'équipe sur l'énergie (gaz). L'architecte a précisé que la chaudière ne fonctionnera qu'une dizaine de jour par an.

Monsieur le Maire explique que les leviers de financement sont peu nombreux. En augmentant les impôts tous les ans, cela permet d'éviter les baisses de dotations (notamment la DGF).

L'organisme prêteur va réaliser la perspective gratuitement.

Cindy BARON demande si l'accessibilité est prise en compte dans le dossier de financement. Oui, mais est-ce que des subventions ont été demandées en ce sens.

Christine SERRADEILL demande si les commissions peuvent être organisées dans la salle du conseil. La réponse est affirmative.

Damien VOLEREAU souhaiterait que la mairie redevienne une mairie et que la salle du conseil ne soit plus mise à disposition des associations.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h15.

**La secrétaire de séance**  
**Laure DOMMERGUE**

**Le Maire**  
**Tristan GREILLOT**